

CONTRIBUTION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ DE COURSEULLES-SUR-MER 19 JUILLET 2013

« Nous tenions tout d'abord à remercier l'ensemble des membres de la commission particulière du débat public et leur présidente Madame Brévan pour la qualité des débats et tout le travail accompli durant cette période. Les différentes réunions ont permis d'apporter des réponses précises et concrètes à de nombreuses personnes qui s'interrogeaient légitimement sur les impacts de ce projet. Les élus de la majorité de Courseulles ont d'ailleurs participé aux deux réunions organisées dans la commune.

L'implantation d'éoliennes au large de nos côtes permettra notamment de favoriser le développement des énergies renouvelables. De plus, c'est une opportunité pour relancer l'économie locale grâce à la création de nombreux emplois. Enfin, ce projet aura un impact positif sur le nautisme et le tourisme de notre territoire à travers l'organisation de visites et d'évènements autour des énergies renouvelables.

Pour ces différentes raisons, nous sommes donc favorables à ce projet à condition qu'il respecte les demandes et contraintes de nos pêcheurs et que la création d'emplois soit bien bénéfique pour notre territoire.

Particulièrement attachés à notre histoire et à la préservation de notre patrimoine, nous estimons que ce projet n'est pas incompatible avec le classement des plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il n'est ni opportun, ni pertinent de sacrifier l'un ou l'autre de ces projets ; l'essentiel étant de trouver le juste équilibre entre les deux. Nous tenons d'ailleurs à préciser que la majorité des canadiens sont favorables aux éoliennes en mer.

Enfin, nous tenons à remercier et à féliciter toutes les courseullaises et tous les courseullais qui ont participé au débat et ainsi apporté leur pierre à l'édifice d'un projet porteur et structurant pour notre avenir. »

**Frédéric Pouille, Maire de Courseulles-sur-Mer
Et les élus de la majorité**

